

communiqué d'A. LALUCQ
députée européenne, sur son activité au sein du PE
transmis par Gérard en décembre 2020

Des critères plus stricts pour lister les paradis fiscaux

Cette semaine en commission des affaires fiscales nous avons adopté une résolution qui demande une plus grande transparence et le renforcement des critères qui établit la liste des paradis fiscaux de l'UE. Pour ce faire nous demandons d'inclure des indicateurs économiques plus précis, comme un taux d'imposition effectif minimum. Aujourd'hui, même un pays avec un taux d'imposition nul comme les îles Caïmans n'est pas répertorié comme un paradis fiscal. Pour mettre fin à ce scandale, il faut que tous les pays à taux 0 soient automatiquement inscrits sur la liste. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de perdre des recettes fiscales.